

OCÉANE GODARD
DÉPUTÉE DE LA CÔTE-D'OR

Monsieur le Ministre Marc FERRACCI

**Ministère de l'Économie, des Finances et
de la Souveraineté industrielle et
numérique.**

**139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12**

Réf. : 67(SOR-IMF-13022025)

Dijon, le 13 février 2025

Monsieur le Ministre, Marc FERRACCI,

Par la présente, je souhaite vous alerter sur la situation critique de la société Inventiva, implantée à Daix dans la métropole dijonnaise. Cette entreprise innovante exige une attention particulière de votre part et une réaction urgente de vos services.

Cette entreprise biopharmaceutique ayant bénéficié de financements publics conséquents près de 60 millions d'euros, notamment via le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et le soutien de la Banque Européenne d'Investissement, vient d'annoncer la suppression de 58 postes sur 109, soit plus de la moitié de ses effectifs.

Inventiva représente un actif stratégique majeur pour la recherche biomédicale française et européenne. Spécialisée dans le développement de traitements innovants contre des maladies métaboliques et fibrotiques, notamment la stéato-hépatite non alcoolique (NASH), elle incarne l'excellence scientifique et l'innovation pharmaceutique nationale. Son principal candidat-médicament, le lanifibranor, actuellement en phase avancée d'essais cliniques, pourrait constituer une avancée thérapeutique majeure dans un domaine où les besoins médicaux restent largement insatisfaits.

Pour ce faire, la société a effectué une levée de fonds de près de 348 millions d'euros, dont l'une des premières tranches, de plus de 90 millions d'euros, a déjà été encaissée. Cela révèle une trésorerie solide, ne justifiant donc pas le licenciement de 50 % du personnel de l'entreprise.

En tant qu'acteur clé de la recherche de pointe, bénéficiant de financements publics significatifs, son maintien en France est essentiel non seulement pour préserver des emplois hautement qualifiés, un collectif de compétences, et également pour garantir notre souveraineté nationale et européenne. Or, après avoir profité de ces dispositifs d'aide, Inventiva se trouve aujourd'hui sous l'influence de financements étrangers, notamment américains, menaçant ainsi un transfert de compétences stratégiques hors de notre territoire.

Ce cas particulier illustre un problème bien plus large : la France et l'Europe font face à une guerre commerciale exacerbée, notamment sous l'impulsion de Donald Trump, qui prépare une offensive économique agressive contre l'Europe. Les États-Unis déploient une stratégie systématique pour capter nos entreprises innovantes, attirer nos talents et affaiblir nos industries de pointe.

126, Rue de l'Université, 75007, Paris
10Bis Boulevard de la Trémouille, 21000, Dijon

OCÉANE GODARD
DÉPUTÉE DE LA CÔTE-D'OR

Nous ne pouvons pas rester spectateurs alors que des entreprises françaises, financées par l'argent des contribuables, se détournent de notre territoire pour répondre aux intérêts économiques et industriels d'une puissance étrangère. Il est impératif que l'État prenne des mesures fermes pour empêcher cette forme de prédation économique, en permettant également des financements souverains à la hauteur des enjeux notamment dans les entreprises de biotechnologies.

Ces événements mettent en lumière l'urgence d'encadrer plus strictement les aides publiques accordées aux entreprises innovantes. L'engagement de fonds publics doit être conditionné à des obligations claires en matière de maintien des compétences sur le territoire national, de préservation de l'emploi et de protection de notre excellence scientifique et technologique.

Face à ces menaces, une réponse politique forte est indispensable. La mise en place d'un nouvel acte de décentralisation en matière de développement économique permettrait aux régions, en première ligne, d'intervenir plus efficacement pour anticiper ces situations et prévenir ces dérives.

À ce titre, la création d'une TaskForce régionale de sauvetage économique, dotée de prérogatives spécifiques en matière d'emploi, de régulation des financements publics et de lutte contre les ingérences économiques extérieures, représenterait un levier essentiel pour protéger nos intérêts stratégiques et assurer un suivi renforcé des entreprises bénéficiant d'aides publiques.

Du fait de cette situation critique, je me permets de vous solliciter pour un échange dans les plus brefs délais afin d'aborder les mesures que le gouvernement entend mettre en place pour renforcer notre souveraineté industrielle, encadrer les financements étrangers et assurer une régulation plus stricte de l'utilisation des aides publiques.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Copies :

François REBSAMEN, Président de Dijon
Métropole, Ministre ;
Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté ;
Dominique BÉGIN-CLAUDET, Maire de Daix.

Océane GODARD
Députée de la Côte-d'Or

